



---

Réf. Farde e-Assemblées : 2236203

N° OJ : 23

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/04/2019

**Objet :** Asbl Arthis - Maison Culturelle Belgo-Roumaine.- Subside : 2.000,00 EUR.

Le Conseil Communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle loi communale;

Vu les crédits prévues à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2019;

Vu la Célébration de la Journée internationale des Roms du 8 avril 2019;

Considérant que dans le cadre de la Célébration de la Journée internationale des Roms du 8 avril 2019 l'asbl ARTHIS -Maison Culturelle Belgo-Roumaine demande un subside de 2.000,00 EUR pour couvrir les frais d'animation prévus lors de l'action de sensibilisation;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins :

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 2.000,00 EUR est octroyé à l'asbl ARTHIS - Maison Culturelle Belgo-Roumaine pour couvrir les frais d'animation prévus lors de l'action de sensibilisation de la Célébration de la Journée internationale des Roms du 08/04/2019 .

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :